



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « LES CHENES DU QUARANTENAIRE REMPLACERONT-ILS LES HETRES ET FRENES DECIMES ? » (N° 1120) (PLR)

Séance du 25 juin 2020

Point n° 7

L'opération « 40 ans – 40 chênes » menée par l'Office de l'environnement n'est pas restrictive et donne la possibilité de planter d'autres espèces indigènes. Un bureau spécialisé a déterminé les essences à retenir, mais aussi les sites potentiellement intéressants (nouvelle patinoire, secteur de l'Oiselier, allée du Pont d'Able, parc Mouche, mise en valeur d'arbres isolés), ceci dans le cadre du plan spécial de l'arbre et de la nature en ville actuellement en cours d'étude. Les différents sites et les essences retenus ont été validés par le Conseil municipal en date du 2 mars 2020. Les arbres ont été plantés fin mars.

Concernant l'allée d'arbres du Pont d'Able, la distance minimale de 5 mètres aux limites de parcelles n'est pas assurée. Deux propriétaires riverains sont concernés et des discussions sont en cours pour implanter les arbres manquants sur les domaines privés.

Dans cette attente, les arbres ont été mis en jauge au dépôt de la voirie.

A noter que les coûts de fourniture et plantation d'un montant total de CHF 14'000.- ont intégralement été subventionnés par le Canton.

8 juin 2020

Le Conseil municipal